



*Direction Régionale de l'Alimentation de
l'Agriculture et de la Forêt AUVERGNE*

Service Régional de l'Alimentation

**BADIOU HYGIENE ENVIRONNEMENT
Z.A.
TAULHAC
43000 LE PUY EN VELAY**

N/Réf. : CV/...
Dossier suivi par : ...
Qualité : ...
Poste téléphonique : ...
E-mail : didier.mrozek@agriculture.gouv.fr

LEMPDES, le 12/09/2014

AGREMENT
POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET LE CONSEIL
INDEPENDANT A L'UTILISATION
DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment les articles L. 254-1 et suivant, R.254-1 et suivant, relatifs à la distribution, à l'application et au conseil en matière de produits phytopharmaceutiques ;

Vu le décret n° 2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la vente, la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/183 du 26 août 2013 portant délégation de signature à Madame Claudine LEBON, Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Auvergne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 août 2013 portant subdélégation de signature de Madame Claudine LEBON, Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, à certains de ses collaborateurs ;

☐

L'organisme BADIOU HYGIENE ENVIRONNEMENT
domicilié à Z.A. TAULHAC
43000 LE PUY EN VELAY
est agréé sous le **numéro d'immatriculation : AU00008**

pour effectuer ses activités

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels OUI
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels OUI
- d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service OUI
- de conseil indépendant indépendante de toute activité de vente ou d'application NON